



LIGUE DE HANDBALL DES HAUTS-DE-FRANCE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
10 juin 2023

POUVOIR

CLUB : **Numéro d'affiliation** :

Je soussigné,

Président du Club sus-cité donne pouvoir

à Mr, Mme (Nom Prénom)

licencié(e) à la FFHB sous le n°

de prendre part, en mes lieux et places, aux délibérations et votes pouvant survenir au cours de l'Assemblée Générale de la Ligue de Handball des HAUTS-DE-FRANCE, réunie le 10 juin 2023

A

le

Signature

Ce pouvoir doit obligatoirement être en possession de la personne représentant le club lors de l'Assemblée Générale, cette personne devra en outre présenter sa licence ou une pièce d'identité.